

Bruxelles, 3 avril 2009

COLLOQUE INTERNATIONAL
CULTURE ET CREATION,
FACTEURS DE DEVELOPPEMENT

Discours de
SE M. Abdou Diouf, Secrétaire général de la Francophonie

Seul le texte prononcé fait foi

ORGANISATION
INTERNATIONALE DE
la francophonie



Nous venons d'entendre des mots forts, des recommandations exigeantes et ambitieuses, à l'image des défis qu'il nous faut, au plus vite, relever.

Je voudrais donc remercier, très chaleureusement, le Commissaire Louis Michel de m'avoir invité, en qualité de Grand témoin, à partager ce moment privilégié avec les artistes, les créateurs, les professionnels et les entrepreneurs culturels, ici, rassemblés.

Et vous me permettez, d'entrée de jeu, de renoncer à être un témoin passif et de revendiquer, bien plutôt, le statut de témoin indigné et engagé, parce que s'indigner, c'est aimer un monde qui n'existe pas encore, s'engager c'est croire qu'on peut contribuer à l'édifier.

A cet égard, il ne suffira pas, pour instaurer un nouvel ordre planétaire, que les puissants de ce monde se soient réunis au chevet de l'économie mondiale en vue de promouvoir une approche plus saine et mieux régulée.

Il faut dès maintenant, dire et faire admettre que les enjeux géoculturels constituent, au même titre que les enjeux géoéconomiques et géopolitiques, un axe de gouvernance mondiale.

Il faut dire et faire admettre qu'il est tout aussi dangereux de laisser se multiplier les oubliés de la mondialisation culturelle que les laissés pour compte de la mondialisation économique et financière. D'autant plus que les exclus du banquet de la culture, sont aussi les exclus du banquet du progrès et du développement.

Dans ce contexte, proclamer que le respect et la promotion de la diversité culturelle est gage de sauvegarde du patrimoine de l'humanité, de démocratisation des relations internationales, de paix et de sécurité entre les peuples et les nations ne suffira pas.

Eriger la diversité culturelle en principe du droit international, adopter des résolutions, des déclarations ou des conventions ne suffira pas.

Réaffirmer que la production de biens culturels exprime non seulement le génie créatif des peuples, mais contribue, aussi, à l'émergence d'une conscience démocratique, au renforcement de la cohésion sociale, tout en constituant une source importante de revenus et un gisement d'emplois ne suffira pas.

Car la réalité est là, celle de la mainmise de 6 ou 8 entreprises globales sur 75% de la production d'informations et de loisirs, celle d'un flux d'échanges dissymétriques et déséquilibrés au profit des acteurs culturels du Nord, avec ce que cela recèle de risques et de menaces à l'échelle mondiale.

La menace, tout d'abord, de voir s'instaurer un apartheid culturel avec, d'un côté, une hyper culture - essentiellement véhiculée par l'hyper puissance et quelques pays dominants - à laquelle il reviendrait de concevoir et d'imposer sa manière d'être au monde, de gérer le monde, de rêver le monde. Et de l'autre, des hypo-cultures vouées à ne plus exprimer que la mémoire, les traditions locales, le folklore. La menace, aussi, de voir ces cultures ghettoisées se replier sur elles-mêmes, dans un mouvement de négation violente de toute différence au nom même de la différence.

La réalité est là, en même temps, je le disais, que la conscience des enjeux, et que l'existence de textes normatifs qui, cependant, ne porteront leurs fruits, que s'ils s'accompagnent d'une volonté de réagir et d'agir, non seulement au plan mondial, mais aussi au plan national et régional.

Telle est bien la volonté qui vous a réunis, ici, à Bruxelles, tel est bien l'état d'esprit dans lequel vous avez travaillé, tel est bien l'objectif des recommandations que vous nous soumettez. Des recommandations d'autant plus pertinentes et légitimes qu'elles résultent d'un dialogue entre acteurs du Sud et du Nord, entre professionnels de la culture et décideurs politiques. Cela mérite d'être souligné, car il est trop rare que

ceux qui savent et expérimentent la réalité au quotidien, puissent se rejoindre avec ceux qui ont le pouvoir de la changer.

Mesdames et Messieurs,

Je vous le disais, en commençant, je me présente aujourd'hui parmi vous comme un témoin engagé, comme un citoyen du Monde, comme le Secrétaire général de la Francophonie, une organisation qui compte, parmi ses 70 Etats et gouvernements, 32 pays membres du Groupe ACP et 15 pays membres de l'Union européenne, une organisation qui n'a pas fait de la promotion de la diversité culturelle un slogan, mais une ligne de conduite, un axe majeur d'action, une organisation qui s'est donné pour mission, au Sud, d'aider à la structuration et à la professionnalisation des opérateurs culturels, publics et privés, de soutenir la circulation des artistes et de leurs œuvres, de fournir des aides directes à la production et à la diffusion, d'accompagner l'élaboration de politiques culturelles nationales dans une approche transversale.

C'est dire que je ne suis pas ici, simplement pour vous entendre, mais pour vous assurer que je suis à vos côtés, que la Francophonie est à vos côtés lorsque vous revendiquez que la culture fasse l'objet de politiques publiques structurantes au niveau national, régional et international, lorsque vous revendiquez que la dimension culturelle soit prise en compte par les autres politiques sectorielles, qu'elle soit inscrite dans une approche transversale du développement, lorsque vous revendiquez que les artistes et les créateurs soient reconnus comme des acteurs à part entière du développement, et qu'ils se voient octroyer un statut professionnel et social.

Je suis à vos côtés, la Francophonie est à vos côtés lorsque vous réclamez une plus grande liberté de circulation, lorsque vous proposez la création d'un visa culturel afin que le dialogue des cultures devienne une réalité, et que la créativité se nourrisse à toutes les sources de la diversité du monde.

Je suis à vos côtés, la Francophonie est à vos côtés lorsque vous plaidez pour une meilleure synergie et une plus grande complémentarité entre les différentes

coopérations multilatérales engagées, lorsque vous plaidez, enfin, pour que les moyens financiers alloués soient à la hauteur des ambitions affichées.

Artistes, créateurs, entrepreneurs d'Afrique, des Caraïbes, du Pacifique et d'Europe, « La Culture, disait Léopold Sédar Senghor, n'est pas savoir passif. Elle est création de valeurs nouvelles en fonction de l'avenir, création de l'avenir dans le présent ».

Telle est bien la mission qui vous incombe, qui nous incombe à tous, au présent, si nous voulons créer un avenir acceptable par tous, équitable pour tous, à la lumière de valeurs universellement partagées.

Je vous remercie.